



MAIRIE DE LASSY
35 580 LASSY
02.99.42.03.33

PROCES-VERBAL **du Conseil Municipal Exceptionnel** **Séance du 23 avril 2024**

L'an 2024, le 23 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Lassy s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur LE CHÉNÉCHAL Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles avec l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22/04/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22/04/2024.

Présents : M. LE CHENECHAL Didier, M. LE MERLUS François, M. COUGOULAT Erwann, M. GANDON Bruno, Mme FOUQUART Céline.

Ne formant pas la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 19 membres.

Absent(es) excusé(es) : M. NOËL Franck, Mme LEDUC Véronique, M. BOURDEVERRE Jean-Yves, Mme VALLEE Nadine, Mme LAMORT Emmanuelle, Mme LECOUF-HUBLART Delphine, M. MOULARD Hugues, Mme GALLERAND Anne-Céline, M. LEGEAY Gérard, M. SOUTIF Olivier, M. BIDAN Jean-François, Mme THIBAUT Caroline, M. SOUCANY David, M. SOREL Anthony.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 19

Présents : 5

Procurations : 0

A l'énoncé de l'appel, Monsieur le Maire constate que le quorum n'est pas atteint. Monsieur le Maire donne lecture de l'article L. 2121-17 « Le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L.2121-10 à L.2121-12, ce quorum n'est pas atteint, le Conseil Municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».

Ordre du Jour

24-35 – FINANCES-DELIBERATION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL
24-36 – FINANCES-DELIBERATION MODIFICATIVE DU BUDGET RESTAURANT
24-37 – FINANCES-DELIBERATION MODIFICATIVE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le quorum n'étant pas atteint, Monsieur le Maire lève la séance à 19h03

Date de la convocation : 22/04/2024

Affichage le 22/04/2024